

DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

De la commune de Jouy sur Eure
Séance du 09 avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le neuf avril à 18 h 30, se réunit au nombre prescrit par la loi, et selon l'article L.2121-18 du CGCT dans le lieu exceptionnel de la salle des fêtes de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN.

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM	15
- En exercice	15
- présents	15
- votants	15
- absents	0

Date de convocation :

02 avril 2020

Date d'affichage :

02 avril 2020

Date de réunion :

09 avril 2021

Procurations :

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2020

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène MOINET a été nommée secrétaire de séance,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

	RESULTAT CA 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESULTAT DE CLÔTURE 2020	RESTES A REALISER 2020	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVESTISSEMENT	-81.451,71 €	74.736,72 €	-6.714,99 €	-16.758,00 €	-23.472,99 €
FONCTIONNEMENT	211.354,08 €	61.715,21 €	273.069,29 €		273.069,29 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210409-2021DELCOM0013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2021

Notification : 13/04/2021

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité (la majorité ou à l'unanimité) :

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Décide d'affecter le résultat comme suit (joint à la présente l'annexe « affectation du résultat de l'exercice 2020 ») :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2020	273.069,29 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	23.472,99 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	249.596,30 €
Total affecté au c/ 1068 :	23.472,99 €

- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

Philippe ALLAIN	Pierre BAILHACHE	Pierre BERGER	Joël BUCAILLE	Alexandra DASSAS
Annick DELARUE	Chantal DUCHANGE	Annie JÉZÉQUEL	Olivier JOLY	Serge LAMBOY
Hélène MOINET	Stéphane PETROZ	Ludovic ROBERT	Chantal SAGALA	Caroline VALLOIS

Maire
Philippe ALLAIN




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210409-2021DELCOM0013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 13/04/2021

Notification 13/04/2021

Délibération 2021/DELCOM0013 (annexe)

MAIRIE DE JOUY SUR EURE - COMMUNE DE JOUY-SUR-EURE

1/1

09/04/2021	Délibération d'Affectation du Résultat	1 / 1
------------	---	-------

Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	81 451,71
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	211 354,08

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	74 736,72
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	61 715,21

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	16 758,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	23 472,99
--	-----------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	23 472,99
---	-----------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	249 596,30
---	------------



LE MAIRE
Philippe ALLAIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212703581-20210409-2021DELCOM0013-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 13/04/2021

Notification 13/04/2021